

Date de dépôt : 31 mai 2017

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de M. Roger Deneys : situation des établissements pénitentiaires genevois au 31 décembre 2016 (bis), suite et fin ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 12 mai 2017, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Dans sa réponse du 18 janvier 2017 à ma question écrite urgente QUE 575¹ intitulée « Situation des établissements pénitentiaires genevois au 31 décembre 2016 », le Conseil d'Etat évoquait « l'application des principes de proportionnalité et d'efficience » pour nous informer « qu'un bilan statistique de l'année 2016 sera produit par l'OCD dans le cadre de son rapport annuel » et que « celui-ci sera rendu au mois d'avril 2017 et offrira une vision statistique des principaux axes d'analyse » pour ne pas répondre à l'ensemble des questions posées par votre serviteur.

Outre le fait que cette façon de procéder du Conseil d'Etat pour ne pas répondre à une question écrite urgente est un peu particulière et relativement peu respectueuse des dispositions légales en vigueur (d'autant plus qu'il aurait sans autre été possible de (me) demander un délai supplémentaire pour répondre à mes questions si cela s'était avéré nécessaire), à la lecture du rapport annuel de l'OCD, force est de constater qu'il n'est pas du tout répondu aux questions restées sans réponse de la QUE 575.

Le Conseil d'Etat peut-il en conséquence, maintenant que le rapport annuel de l'OCD a été publié, nous transmettre les informations suivantes au 31 décembre 2016 pour chaque établissement pénitentiaire genevois, en catégorisant les détenus selon la durée de la détention de la façon suivante :

¹ <http://ge.ch/grandconseil/data/texte/QUE00575A.pdf>

depuis moins d'une semaine, moins d'un mois, moins de trois mois, moins de six mois, moins d'un an, moins de deux ans, moins de trois ans, moins de quatre ans et plus de quatre ans :

- le nombre de détenus en détention préventive, en distinguant le nombre d'hommes et le nombre de femmes, avec le nombre de détenus suisses, le nombre de détenus étrangers, le nombre de détenus domiciliés légalement dans le canton de Genève, le nombre de détenus « concordataires », le nombre de détenus avec titre de séjour, le nombre de détenus sans titre de séjour ?*
- le nombre de détenus en exécution de peine, en distinguant le nombre d'hommes et le nombre de femmes, avec le nombre de détenus suisses, le nombre de détenus étrangers, le nombre de détenus domiciliés légalement dans le canton de Genève, le nombre de détenus « concordataires », le nombre de détenus avec titre de séjour, le nombre de détenus sans titre de séjour ?*
- le nombre de détenus en exécution de mesures, en distinguant le nombre d'hommes et le nombre de femmes, avec le nombre de détenus suisses, le nombre de détenus étrangers, le nombre de détenus domiciliés légalement dans le canton de Genève, le nombre de détenus « concordataires », le nombre de détenus avec titres de séjour, le nombre de détenus sans titres de séjour ?*

Par ailleurs, le Conseil d'Etat évoquant dans sa réponse à la QUE-575 le fait que « Les statistiques demandées, sous l'angle des nombreux critères et catégories de personnes détenues, relèvent d'un niveau d'analyse et de détail particulièrement fin qui démultiplie de manière exponentielle le nombre de données chiffrées à produire » alors qu'il semble s'agir de statistiques élémentaires que la direction de l'OCD devrait pouvoir analyser pour ainsi dire en temps réel pour mener à bien sa mission, serait-il possible de nous indiquer combien de temps et quels moyens auront été consacré à ces réponses et pour quelle raison l'OCD ne dispose pas actuellement d'un tel outil de pilotage permettant d'obtenir de telles informations consolidées en temps réel ?

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat confirme qu'un bilan statistique de l'année 2016 a été produit par l'office cantonal de la détention (OCD) lors de son rapport annuel du 24 avril 2017. A cette même date, les statistiques demandées dans le cadre de la QUE 575 du 15 décembre 2016 ont été transmises par courriel à la présidence de la commission des visiteurs officiels (CVO).

A la suite du renvoi au Conseil d'Etat de la QUE 645, le 12 mai 2017, dont la teneur est pour partie identique à la QUE 575, l'OCD a retransmis par courriel, le 15 mai 2017, à la présidence de la CVO, une version actualisée des statistiques précédemment envoyées. Ces dernières informations figurent dans les six tableaux annexés à la présente réponse.

Pour le surplus, le Conseil d'Etat considère que les statistiques demandées ne peuvent être qualifiées « d'élémentaires », étant donné les fortes exigences quantitatives et qualitatives dont elles relèvent. D'une part, ces statistiques requièrent une extraction de données spécifique et complexe permettant d'obtenir en bloc toutes les informations croisées (il serait en effet peu concevable que chacune des 2 700 données statistiques concernées soit produite individuellement). D'autre part, la catégorisation simultanée de nombreux axes relatifs aux personnes détenues ne constitue pas une condition *sine qua non* à l'accomplissement de la mission de l'OCD, mais revêt un caractère, certes intéressant, mais néanmoins exceptionnel et non prioritaire en matière d'analyse pluridimensionnelle.

Aussi, le temps et les moyens consacrés à répondre aux QUE 575 et 645 sont autant de ressources complémentaires – évaluées à 5 jours de travail – qu'un collaborateur de l'OCD a dédié à l'édition d'une requête informatique (effectuée en langage codé au sein de l'outil statistique de l'OCD), à l'établissement d'une base de données spécifique et au développement d'un tableur de restitution des informations. Ces travaux ont été effectués au détriment d'autres tâches plus opérationnelles, telles que le support applicatif aux établissements et aux services, par exemple. Considérant que l'OCD ne dispose que de deux collaborateurs (répondants applicatifs) chargés des systèmes d'information, il convient de relever que 50% des ressources allouées dans ce domaine ont œuvré, pendant une semaine de travail, à la préparation des annexes mentionnées supra.

Enfin, il sied de préciser que la production de statistiques pénitentiaires standards et adaptées aux besoins de l'OCDE est régulièrement réalisée de manière rapide et efficace, grâce aux outils informatiques existants qui permettent d'extraire des données en temps réel ou décalé. A l'instar des statistiques fournies trimestriellement à la CVO, des extractions ciblées sont donc possibles et effectuées sur des axes d'analyse pertinents, mais ne requièrent généralement pas de décliner, en cascade, autant d'informations visant à distinguer des catégories extrêmement réduites de personnes détenues, comme demandé dans les QUE 575 et 645. Les statistiques annexées ont par conséquent été produites aux seules fins de répondre aux demandes formulées.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
François LONGCHAMP

Annexes mentionnées

ANNEXE 3

Statistiques détaillées de l'Office cantonal de la détention

Etat de situation au : 31.12.2016
Entité / Etablissement : Curabillis

		Durée des séjours cumulés										
		< 7 jours	< 30 jours	< 90 jours	< 180 jours	< 365 jours	< 730 jours	< 1095 jours	< 1460 jours	>= 1460 jours		
En nombre de personnes présentes (nuitées)		Total	68	0	4	9	2	10	15	7	5	16
Détention avant jugement	Sous-total	9	0	0	4	0	4	1	0	0	0	0
	DAJ pur	9	0	0	4	0	4	1	0	0	0	0
	Délais recours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Hommes	7	0	0	4	0	2	1	0	0	0	0
	Femmes	2	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0
	18/24 ans	2	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0
	25/39 ans	6	0	0	3	0	2	1	0	0	0	0
	40/59 ans	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
	60 ans et +	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Suisse	4	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0
	Etrangers résidents CH	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
	Etrangers non résidents CH	4	0	0	2	0	1	1	0	0	0	0
	Apatride	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Catholique	3	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0
	Musulman	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Autres religions	3	0	0	1	0	1	1	0	0	0	0	
Sans religion / ND	2	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	
Concordataire	4	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	
En exécution de peine	Sous-total	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
	Exécution anticipée	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
	Exécution de peine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Hommes	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
	Femmes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	18/24 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	25/39 ans	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
	40/59 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	60 ans et +	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Suisse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Etrangers résidents CH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Etrangers non résidents CH	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
	Apatride	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Catholique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Musulman	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Autres religions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sans religion / ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Concordataire	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
En exécution de mesure	Sous-total	58	0	4	4	2	6	14	7	5	16	
	Hommes	53	0	4	4	1	5	14	7	4	14	
	Femmes	5	0	0	0	1	1	0	0	1	2	
	18/24 ans	2	0	0	0	0	0	0	1	1	0	
	25/39 ans	36	0	2	3	1	3	10	4	2	11	
	40/59 ans	18	0	2	1	1	2	4	2	1	5	
	60 ans et +	2	0	0	0	0	1	0	0	1	0	
	Suisse	30	0	2	1	2	6	8	5	2	4	
	Etrangers résidents CH	20	0	2	3	0	0	5	0	3	7	
	Etrangers non résidents CH	8	0	0	0	0	0	1	2	0	5	
	Apatride	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Catholique	24	0	0	1	2	3	6	3	2	7	
	Musulman	15	0	1	1	0	0	2	1	3	7	
	Autres religions	15	0	3	2	0	2	4	3	0	1	
	Sans religion / ND	4	0	0	0	0	1	2	0	0	1	
Concordataire	34	0	4	4	2	6	13	5	0	0		

